

Information vaccination



INFORMATION VACCINATION

Retrouvez ici les informations principales concernant la vaccination en cours ainsi que des Foires aux questions officielles pour plus d'informations.

L'année 2021 a débuté avec l'arrivée des premiers vaccins, la seule solution pour sortir durablement de la crise Covid. Le déploiement de la vaccination (modalités, lieux de vaccination...) est organisée par l'Etat et se fait progressivement avec une priorité donnée aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie.

La vaccination dans les EHPAD a débuté fin décembre.

Sont éligibles à la vaccination :

- les personnes âgées de plus 75 ans
- les personnes présentant une pathologie conduisant à un très haut risque de forme grave de la maladie et ce quel que soit leur âge (liste précises dans le lien plus bas)
- les personnes de 50 à 64 ans inclus souffrant d'une ou plusieurs des comorbidités ou d'une forme grave de COVID
- les personnes âgées de moins de 65 ans ou handicapées et hébergé en EHPAD, unité de soin de longue durée, maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil

médicalisé

- l'ensemble des professionnels de santé, d'un établissement de santé, d'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables, salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables, sapeur-pompier sans condition d'âge

Retrouvez une liste précise des personnes éligibles à la vaccination (ainsi que des pathologies concernées par le haut risque d'une forme grave et les comorbidités) ainsi que les modalités de prises de rendez-vous sur le site de l'[ARS Normandie](#).

Pour plus d'information concernant les modalités de vaccination et la prise de rendez-vous, contactez le numéro spécifique régional au [02 79 46 11 56](#) (7j/7 - de 8h à 18h) ou le numéro spécifique national au [0 800 009 110](#) (7/7 - de 6h à 22h)

Vous avez des difficultés à prendre rendez-vous ?

Beaucoup d'entre vous ont contacté les services de la mairie pour connaître les modalités et les lieux de vaccination, pour nous faire part de leur difficulté à obtenir un rendez-vous ou pour s'étonner qu'aucun centre ne soit ouvert sur la commune. Pour rappel, c'est l'Etat qui décide de la stratégie de déploiement et des modalités de vaccination.

La Ville a fait connaître à l'Etat sa disponibilité pour aider, mais la complexité actuelle pour être vacciné est liée au nombre de doses de vaccin disponibles. L'Etat centralise les vaccins au niveau national avant de les répartir sur l'ensemble du territoire. L'Agence Régionale de Santé a ouvert quelques centres sur l'agglomération. Lorsque les stocks seront plus importants, de nouveaux rendez-vous de vaccination seront disponibles et certainement de nouveaux centres ouverts. Dès qu'un tel projet sera possible et autorisé à Grand Quevilly, la Ville se mobilisera bien sûr, comme elle l'avait fait en 2009 (pour le H1N1).

Le 21 janvier, la Ville a envoyé un courrier aux seniors concernés par la campagne de vaccination afin de leur expliquer la marche à suivre pour se faire vacciner et à partir du 25 janvier, elle prendra directement contact avec eux par téléphone pour prendre de leurs nouvelles et leur proposer de les accompagner dans leurs démarches .

A notre niveau, en tant que Ville, nous faisons tout ce qui est possible pour accompagner les Quevillais au mieux, dans la limite de nos attributions et des informations qui nous sont fournies.

Foires aux questions

Retrouvez des réponses aux principales questions autour du vaccin sur des foires aux questions sur le site internet du Ministère des solidarités et de la santé :

- [Foire aux questions les plus fréquentes](#)
- [Foire aux questions sur le suivi du déploiement de la vaccination](#)
- [Foire aux questions sur l'approvisionnement, le stockage et l'acheminement des vaccins](#)
- [Foire aux questions sur la conduite à tenir avant et après la vaccination](#)
- [Foire aux questions sur la stratégie de vaccination](#)
- [Foire aux questions sur le calendrier de la campagne de vaccination](#)
- [Foire aux questions sur le suivi médical de la vaccination et la surveillance des effets secondaires](#)

Retrouvez également plus d'informations générales relatives à l'épidémie de Coronavirus (mesures sanitaires,...) sur [un autre article de notre site](#) mais aussi sur le [site de la Préfecture](#) ou celui du Gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus et sur le numéro vert infos Coronavirus mis en place par le Gouvernement, 24h/24 et 7j/7 au [0 800 130 000](tel:0800130000).

Pour plus d'information concernant les modalités de vaccination et la prise de rendez-vous, contactez le numéro spécifique régional au [02 79 46 11 56](tel:0279461156) (7j/7 - de 8h à 18h) ou le numéro spécifique national au [0 800 009 110](tel:0800009110) (7/7 - de 6h à 22h)